



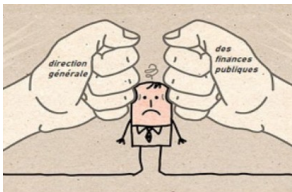
QUAND LA DIRECTION GENERALE JOUE A LA POLITIQUE DE L'AUTRUCHE FACE AUX SUICIDES D'AGENT(E)S

2023 : 11 suicides

2024 : 9 suicides

2025 18 suicides et 17 tentatives.. Des Femmes et des Hommes de tout âge...

Face à la vague de suicides ou tentatives de suicide sans précédent depuis le début de l'année, la CGT Finances Publiques n'a eu de cesse de demander à la Direction Générale (DG) de se soumettre à son obligation employeur : protection des agent(e)s ; tout mettre en œuvre afin de déterminer le lien éventuel entre travail et acte suicidaire ; que le travail soit le facteur principal ou non, supprimer ce facteur de risque ou déclencheur, à partir du moment où ce lien est réel.



Depuis la fusion DGI-DGCP l'effectif à la DGFIP a été amputé de plus de 32000 postes mais les missions, elles, n'ont pas disparu. Et avec les nouvelles politiques de management, principalement axées sur les contrôles internes, statistiques et objectifs irréalisables, ce manque de moyen a rendu les conditions de travail des agent(e)s particulièrement difficiles avec des charges de travail malmenant leur santé mentale.

En effet, les agent(e)s sont isolé(e)s, épuisé(e)s, sous pression constante. Les réorganisations à marche forcée, les relocalisations, NRP, la logique du chiffre, et le toujours plus d'exigences, l'industrialisation des tâches, la déshumanisation dans le travail, l'arbitraire dans les carrières et la mobilité, le gel des salaires...sont autant d'éléments responsables de la souffrance des agent(e)s au travail !!!

Mais derrière tous ces drames, la Direction Générale continue son DÉNI, écartant obstinément le facteur « professionnel » de toutes causes de suicides ou tentatives de suicide, et se dégageant de toute responsabilité et de toute remise en cause de sa politique délétère menée depuis des années.

Des actions « pansements » ont été mises en place, telles que « la formation aux premiers secours en santé mentale », la fiche réflexe (précisant en cas d'actes suicidaires sur le lieu de travail, la convocation d'une réunion dédiée, et la possibilité d'une enquête dans le cadre de la FS soumise à approbation de la présidence). Et quant bien même ces mesures ont le mérite d'exister, elles demeurent totalement **INSUFFISANTES** !!

La Direction Générale ne se préoccupe que de TRAITER le mal-être des agent(e)s afin d'éviter les suicides ou tentatives de suicide sans vouloir chercher les **RAISONS** de ce mal-être. Est-ce là le moyen d'éviter une condamnation pénale ? Tout agent pourrait légitimement le penser aujourd'hui...

Pour la CGT Finances publiques 77 cette « politique de l'autruche » est une faute morale, un non-respect des victimes et une faute institutionnelle que la DGFIP devra assumer.

Sur les 6 grandes familles de risques psychosociaux, la CGT Finances Publiques 77 affirme sans aucune hésitation que la DGFIP en coche malheureusement au moins 5 :

- 👉 Exigences du travail,
- 👉 Manque d'autonomie,
- 👉 Rapports sociaux dégradés,
- 👉 Conflits de valeurs,
- 👉 Insécurité socio-économique (pour le manque de reconnaissance).

Ensemble ne laissons personne seul face à la souffrance – SYNDIQUE-TOI à la CGT FiP 77
cgt.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

Ne pas jeter sur la voie publique



Pour la CGT Finances publiques 77, cette explosion des suicides à la DGFIP est la démonstration d'un contexte de dégradation des conditions de travail à la DGFIP !

En date du 30/10/2025 la DG a présenté son plan d'action et de prévention des actes suicidaires, qui ne propose aucune mesure de prévention primaire et qui ne répond pas à la situation extrêmement grave des suicides au sein de notre administration.

LA CGT FINANCES PUBLIQUES NE VALIDE PAS CE PLAN ET REVENDIQUE :

- un Plan d'action immédiat de PREVENTION des actes suicidaires, qui ne saurait être mis en œuvre sans que la DG revoie sa copie sur ses politiques actuelles, passant par : l'arrêt des suppressions d'emplois, des restructurations du NRP et relocalisations, des projets de densification des surfaces (qui mettent à mal les conditions de vie au travail et engendrent des tensions organisationnelles), des politiques managériales de plus en plus déshumanisées, des pressions statistiques, la révision des nouvelles règles de gestion....)
- la constitution d'un observatoire interne des suicides (suivi du plan d'action et de chaque suicide)

La CGT FiP 77 restera pleinement engagée sur ce sujet particulièrement grave, et se tiendra au plus proche des agent(e)s confronté(e)s à des situations de mal-être ou de souffrance au travail.

DGI : Direction Générale des impôts
DGCP : Direction Générale de la Comptabilité Publique
NRP : Nouveau Réseau de Proximité
FS : instance de la formation spécialisée